

**ASSEMBLEE GENERALE  
APRAM**

**Le 21 janvier 2021**



apram

# Le Conseil d'Administration

- Fin de mandats :

  - Remerciements à tous ceux qui quittent le CA :

  - Marie Fabregat, Delphine de Chalvron, Julien Delucenay, Amandine Doat

- Renouvellement de mandats :

  - 2 Collège Industrie : Delphine Kaufmann, Delphine Rullier

  - 1 Collège Conseils : Kristell Erout

  - 2 Collège Avocats : Edouard Fortunet, Nicolas Moreau

- Nouveaux mandats :

  - 1 Collège Conseils : Gregory Ingrand

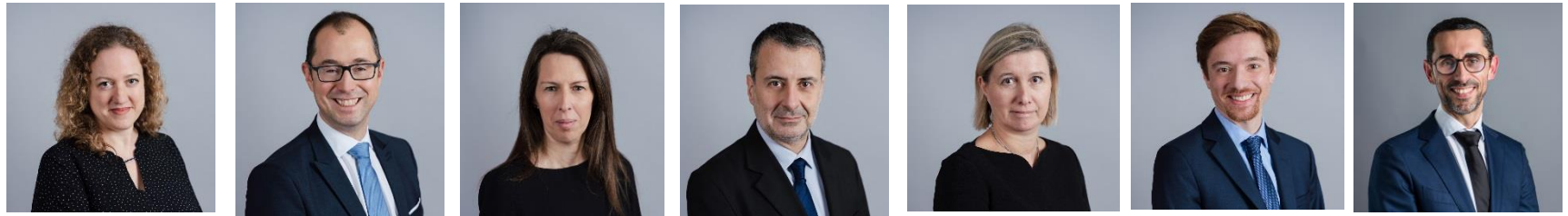
  - 2 Collège Industrie : Charlotte Courcelle, Anne-Sophie Frère

  - 1 Collège Avocats : Mathilde Junagade

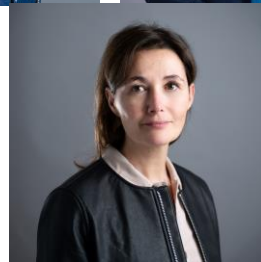
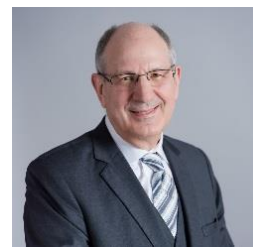
# LE BUREAU



# LE CONSEIL D' ADMINISTRATION



# LES COMMISSIONS



# LE FLASH



# LE BILAN

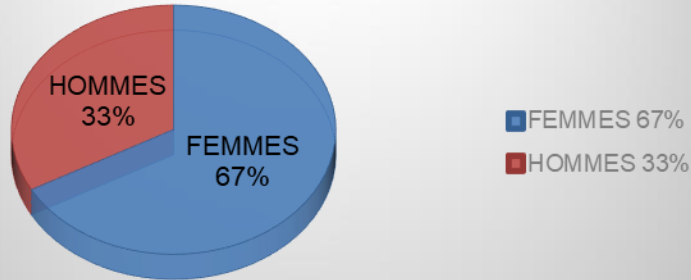


# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

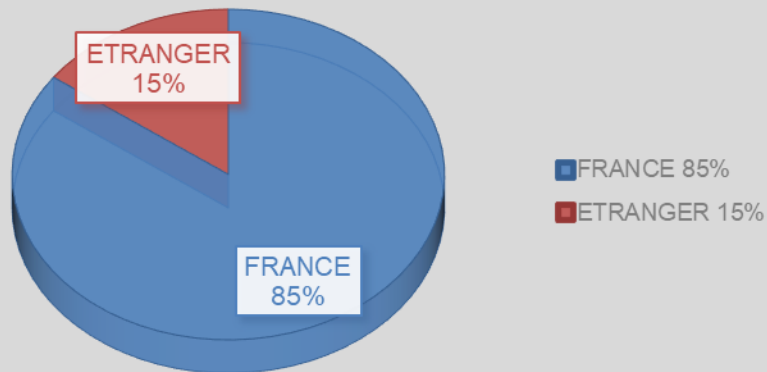
## Année 2020

### LE BILAN

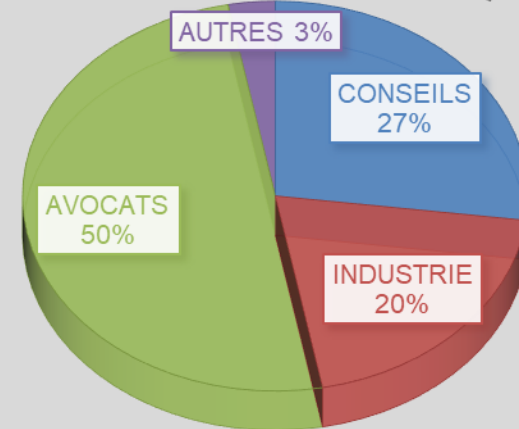
#### GENRE



#### PAYS



#### TITRE DU GRAPHIQUE



# CONFÉRENCES ANNUELLES 2020

- Conférence APRAM / Universités le 15 Mars repoussée au 26 juin en visio :  
**« Consommateur égaré, choqué, trompé »**  
Sous la Présidence du **Professeur Yann Basire** et avec les interventions de Stéphan Martin, Caroline Le Goffic et Eric Andrieu
- Conférence APRAM le 25 Septembre en visio et en présentiel : **«L’usage en droit des marques : évolution ou révolution ? »**  
Sous la Présidence **d’Emmanuelle Incollingo** et avec les interventions d’Olivier Thrierr, Coralie Devernay, Christine Lesauvage, Françoise Barutel, Perrine Waendendries, Anne-Sophie Frère, Sophie Havard-Duclos et Alexis Guillemin.
- Conférence APRAM / EUIPO : les 3 et 4 décembre en visio : **« Marques et Modèles de l’Union européenne bilan de l’année 2020 »**  
Sous la Présidence de **Clotilde Piednoël et Julien Delucenay** et avec les interventions de Christian Archambeau, Marion Vidal-Lachaud, Anne-Emmanuelle Kahn, Arnaud Folliard, Tomas Eichenberg, Marion Aitelli et Patrick Boyle

# RELATIONS INSTITUTIONNELLES

## – En France

### • Avec L'INPI

Réunions juridiques régulières

Rencontres avec les professionnels,

Réunions de formations

Réunions d'échanges sur les sujets internationaux

Petits-déjeuners des présidents

Réunions Loi Pacte

Réunion pour la refonte des outils électroniques dédiés aux marques

### • Avec les tribunaux

Plusieurs conférences téléphoniques avec les Magistrates de la 3ème chambre du Tribunal Judiciaire de Paris ont eu lieu entre les mois d'avril et octobre 2020 pour évoquer le suivi des procédures et les audiences pendant le confinement ainsi que les modalités de sortie du confinement.

Une visioconférence s'est tenue le 1er octobre avec la 3ème Chambre afin de faire le point du fonctionnement de la Chambre à la suite de la dernière Ordonnance de roulement du 31 août 2020.

# RELATIONS INSTITUTIONNELLES

- Avec l'Assemblée Nationale

Invitation de l'APRAM à participer à une table ronde (non publique) organisée à l'AN le 29.11. 2020 par M. les Députés Chr. Blanchet et P.-Y. Bournazel, rapporteurs au nom du CEC (Comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques) sur l'évaluation de la lutte contre la contrefaçon.

Cette évaluation fait suite au rapport de la Cour des comptes, publié en février 2020 et présenté au CEC le 3 mars 2020, intitulé « La lutte contre les contrefaçons – une organisation et des outils pour mieux protéger les consommateurs et les droits de propriété industrielle ».

Plusieurs points ont été discutés, entre autres la responsabilité des plateformes, la spécialisation des magistrats, la réparation du préjudice, la juridiction pénale, abordés au sein du rapport de la Cour des comptes.

# RELATIONS INSTITUTIONNELLES

- En Europe

- Avec L'EUIPO

Participation de l'APRAM aux différentes réunions et projets de l'EUIPO

Réunions de l'Observatoire

Réunions SQAP 2020 :

Oppositions : Philippe Picard, Julien Delucenay,

Dessins et modèles : Pierre Massot.

Annulation : Sandra Strittmatter

Customers panelists : Stève Felix et Gabriel Perez

Motifs absolus : Constance Laënnec-Cuny et Isabelle Thill

Programmes de convergence : ECP2 (Christophe Saliou), ECP4 (Bertrand Geoffray), ECP8 (Stève Felix), ECP9 (Valérie Dorey) et ECP11 (Sylvie Benoliel-Claux)

MBBC et Budget Committee

User Group

Liaison meeting

Contribution au plan Stratégique 2025

Consultation publique – Protection et application des DPI

- Avec la Commission

Réponse à la consultation sur le futur paquet législatif relatif aux services numériques (Digital Services Act). Position paper sur le DSA avec JM Cavada.

# LE FLASH APRAM

- Cette année l'équipe Flash a été particulièrement dynamique et productive puisqu'elle a édité 22 flashs APRAM de grande qualité
- Elodie Billaudeau a quitté l'équipe Flash en novembre et a été remplacée par Charlotte Myers que nous remercions.

# LE RAPPORT DES COMMISSIONS

# Marques nationales

C. Laënnec-Cuny et Malaurie Pantalacci

- 7 décembre : « **Les marques à usage collectif : chamboule-tout, nouvel eldorado...?** » avec Noémi Drouin et Hermine Coudry



# Relations internationales et européennes

**C. Piednoël et J. Delucenay**

- Organisation de la conférence APRAM / EUIPO des 3 et 4 décembre
- Participation aux différentes réunions de l'EUIPO

# Dessins et Modèles

**P. Massot et S. Haouchine**

- 9 juin 2020 : **«Conséquences de l'arrêt Cofemel, focus sur l'Allemagne»**, avec le Professeur Nicolas Binctin et Frank Hagemann et Georges Brox, Rechtsanwalt à Hambourg (réunion commune avec la Commission Droit d'auteur)
- 7 juillet 2020 : **« les incidences de l'Intelligence Artificielle sur les Dessins & Modèles»**, avec Natalia Kapyrina
- 29 septembre 2020 : **« la protection des pièces détachées, où en est-on en Allemagne, Belgique, Italie et en France ? »**, avec Stefan ABEL, Tanguy de HAAN, Paola GELATO et Damien RÉGNIER.

# Droit d'auteur

**F. Andréani**

- 9 juin 2020 : **«Conséquences de l'arrêt Cofemel, focus sur l'Allemagne»**, avec le Professeur Nicolas Binctin et Frank Hagemann et Georges Brox, Rechtsanwalt à Hambourg (réunion commune avec la Commission Dessins& Modèles)

# Lutte anti contrefaçon

P. Demoly

- 7 octobre : « **Etat des lieux de la lutte contre la contrefaçon en France - Le rapport de la Cour des comptes au Comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques de l'Assemblée nationale de Février 2020** » avec Monsieur Benoît Malbrancke.
- 19 décembre avec l'UNIFAB et le bureau COMINT 3 : **l'activité de la DGDDI** avec Sonia Bodier

# La PI dans l'Economie

**A. Cléry**

- 27 février : « **Que revendiquer ? Quand ? comment ? Quid du sort des contrats en cours ? Des créances ? Quid de l'intuitu personae ? Comment concilier les intérêts des titulaires de droit et ceux des entreprises en difficulté ?** » avec Marine Simonnot

# Canada

## C. Desjardins

- 27 février : « **Développements récents: droit européen des marques** » avec Joop J. Elzas et Robbert Keij
- 30 septembre : « **Marques et univers numérique : quelques réflexions** » avec Frédéric Letendre
- 25 Novembre : « **Jurisprudence récente en droit de la franchise** » avec Stéphanie Destrempe

# Prix APRAM

## Perspectives professionnelles

### C. Hiltgen-Lebouvier

- 26 juin : PRIX APRAM 2020 avec le soutien de nos fidèles partenaires Corsearch et Lexis-Nexis. Sujet : « **La tromperie en droit des marques** »
- Jury présidé par le Professeur Yann Basire
  - 1er Prix : Klara Bost
  - 2ème Prix : Jules Coutard
  - 3ème Prix : Emma Guilbault
  - 4ème Prix et 5ème Prix : Marie-Sophie Bergazov et Danny Grajales Perez y Soto

Amérique Latine

**A. Carminatti**

AO / IG

**E. Baud**

Droits nationaux étrangers

**C. Hertz-Eichenrode**

Arbitrage et procédures  
extrajudiciaires

**M-E Haas**

apram



# Cultur' APRAM

**S. Polsellì & A. Sion**

- 15 janvier : **Exposition Toulouse Lautrec au Grand Palais**
- Avril : **Visites virtuelles de BACON, SOULAGES et TOUTANKHAMON**

# Surveillance


## A. Pairault

- Membres de la Commission : Sophie Micallef, Emmanuel Baud, Clotilde Piednoël, Marie Champey, Olivier Dutoit.
- 49 Nouveaux membres en 2020 dont :
  - 28 avocats,
  - 12 juristes d'entreprise,
  - 7 CPI
  - 2 Auditeurs libres


# Communication

## E. Le Bellour


- Depuis 2016, l'APRAM est présente sur les réseaux sociaux (Twitter, Facebook et LinkedIn) afin d'intensifier les échanges entre les membres, mais aussi de faire connaître les activités auprès des tiers, notamment les étudiants qui sont nos membres de demain. Les trois réseaux sont parfaitement complémentaires !

- Twitter  : 1263 abonnés / + 13% en un an

Abonnés plus jeunes, une audience majoritairement masculine

- Facebook  : 443 abonnés / + 34% en un an

Age des abonnés assez bien réparti (50% de 18-34 ans et 40% de 35-55 ans) et majorité de femmes (69% de femmes), un réseau privilégié pour les étudiants (Groupes de Master 2)

- LinkedIn  : 3819 abonnés / + 20 % en un an

Un réseau plus international, un bon taux d'engagement : 8,7% d'interactions (en comparaison : INPI 13700 abonnés, taux d'engagement 5% ; ECTA 3327 abonnés, taux d'engagement 6% ; CNCPI 3224 abonnés, taux d'engagement 5,3%)

# L'APRAM DU FUTUR

- Volonté d'engager, cette année, une réflexion stratégique afin de poser les axes de développement et les priorités à moyen/long terme de l'APRAM – Quelle vision de notre association pour les prochaines années, quelles sont ses priorités et ses attentes, selon quels moyens et infrastructures ?
- Constitution d'un groupe de travail à cet effet, accompagné d'un coach destiné à conduire cette mission stratégique
- Engagement de nos membres attendu pour mener ensemble cette réflexion – Une sollicitation de tous les membres sera prochainement réalisée

# CONFERENCES 2021

- 12 mars : APRAM / UNIVERSITES sur le thème APRAM / UNIVERSITES : « **L'atteinte au droit de marque sur Internet** » en collaboration avec le Professeur Tristan Azzi, professeur à l'Ecole de droit de la Sorbonne, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et remise du Prix APRAM 2020 sur le sujet : « **L'atteinte au droit de marque sur Internet** »
- 2 juillet : Conférence APRAM / MEDEF sur le thème : « **Parasitisme, concurrence déloyale succédané de la PI en droit comparé** »
- 24 septembre : Conférence APRAM sur le thème : **A Déterminer**
- 3 décembre : Conférence APRAM / EUIPO sur le thème : « **Marques et modèles de l'union européenne : Bilan de l'année 2021** »

# Partenariat IRPI

- Nous sommes très heureux de la convention signée entre l'IRPI et l'APRAM en vue de la création d'un prix de thèse dénommé « Prix de thèse IRPI-APRAM ».
- Il consiste en la publication d'une thèse dans le cadre de la collection d'ouvrages de l'IRPI.
- Il aura lieu tous les 3 ou 4 ans et sera remis dans le cadre de la conférence annuelle APRAM / UNIVERSITES. Cette année **la remise de ce prix aura donc lieu le 12 mars** à l'occasion de cette conférence.
- Le Partenariat entre l'IRPI et le l'APRAM répond à ce double objectif de permettre la publication et de favoriser la visibilité, grâce au soutien de l'APRAM, de travaux universitaires d'excellence utiles pour les entreprises et professionnels de la propriété intellectuelle.

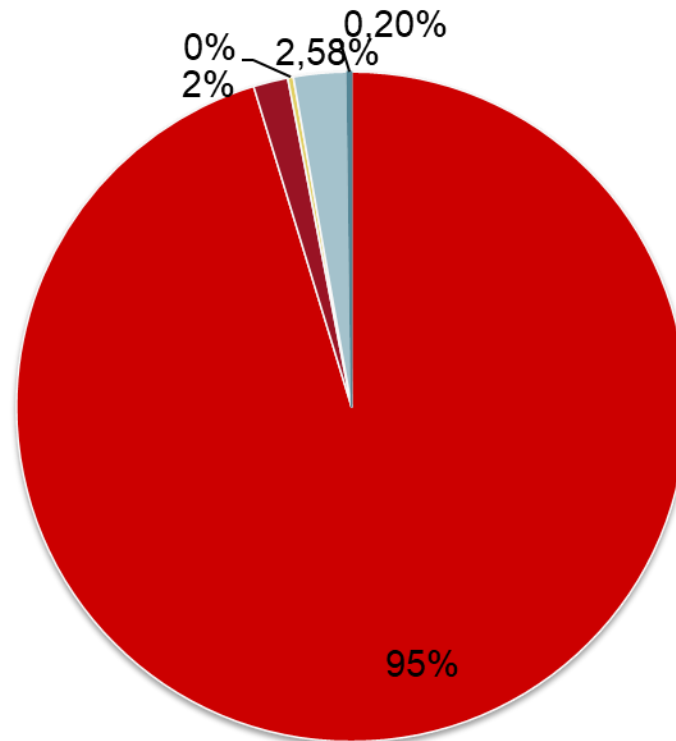
# Nos sponsors

- Nous remercions nos sponsors sans qui toutes ces manifestations ne seraient bien sûr pas possible :
- **Corsearch** qui, à l'occasion du Prix APRAM 2020, a versé 4500 € à nos 3 premiers lauréats ainsi qu'un accès à leur plateforme pendant un an. Corsearch devait offrir le cocktail déjeunatoire de la séance APRAM du 25 septembre qui n'a pas pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire.
- **Lexis Nexis** qui a remis à l'occasion du Prix APRAM 2020 à nos 5 lauréats des ouvrages, un abonnement d'un an à Lexis Actu et aux revues : « Propriété industrielle » et « Communication – Commerce électronique »
- **Clarivate Analytics CompuMark** qui devait offrir le cocktail déjeunatoire de la conférence APRAM / EUIPO de décembre mais qui n'a pas pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire.

# LE RAPPORT FINANCIER

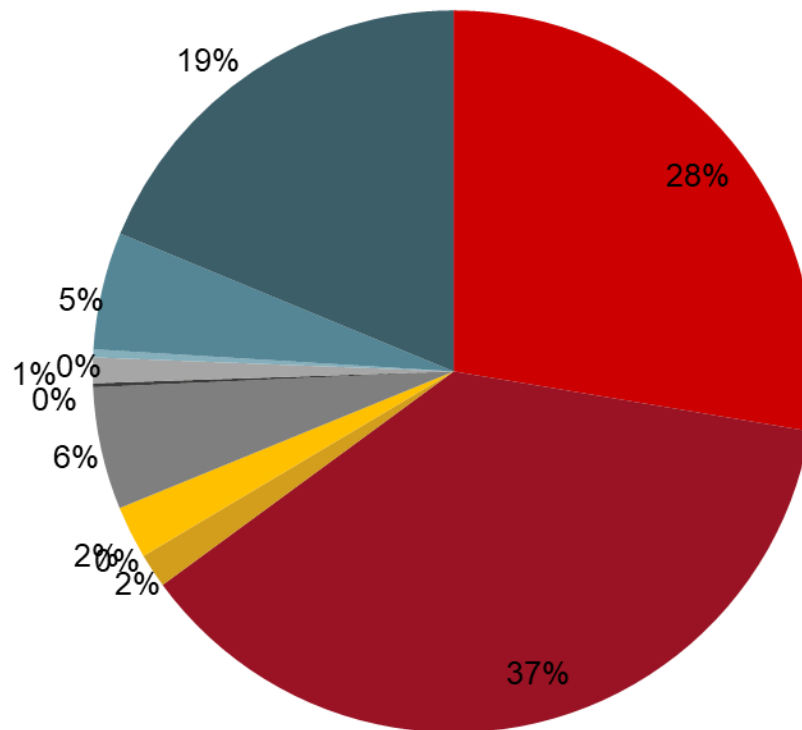


## Recettes 2020 : 269.779,09 €



- Cotisations encaissées (reste 2019 et cotisations 2020) - 257.005,05 € (82% des membres ont payé la cotisation 2020)
- Prix APRAM (sponsorship Corsearch) - 4.500 €
- Cultur'Apram (Remboursement expo annulée) - 731,92 €
- Remboursement du Petit Dejeuner INTA Annulé (Remboursement acompte versé) - 6.949,35 €
- Banque (intérêts) - 547,77€

## Charges de fonctionnement 2020 : 191 887 €



- Réunions de travail (A&M Report sur 2021 des acomptes versés des réunions annulées; SODEXO; Diners) - 53.048,60 €
- Assistante permanente (salaires et charges) - 71.544,75 €
- Site Internet - 2.942,22 €
- INTA Singapour - 0 €
- Prix APRAM (+ remboursement trajets) - 4.531,20 €
- Divers (archivage; KPMG; frais bancaires) - 10.508,40 €
- Voyages et déplacements - 342,86 €
- Restaurants + plateaux repas - 2.188,94 €
- Cultur'APRAM - 690 €
- Communication - 10.090,14 €
- Dépenses exceptionnelles (Mission JM Cavada et C Bouckaert) - 36.000 €

## Comparatif prévisionnel / réel- Dépenses de fonctionnement

### Réunions travail Arts & Métiers

- Acomptes versés (29.108 €) pour les réunions de travail annulées 2020 ont été reportés sur les réunions de travail 2021 mais location en sus de la salle Arts & Métiers en septembre (10.000 €) car la salle prêtée par le MEDEF n'était pas disponible)

### INTA

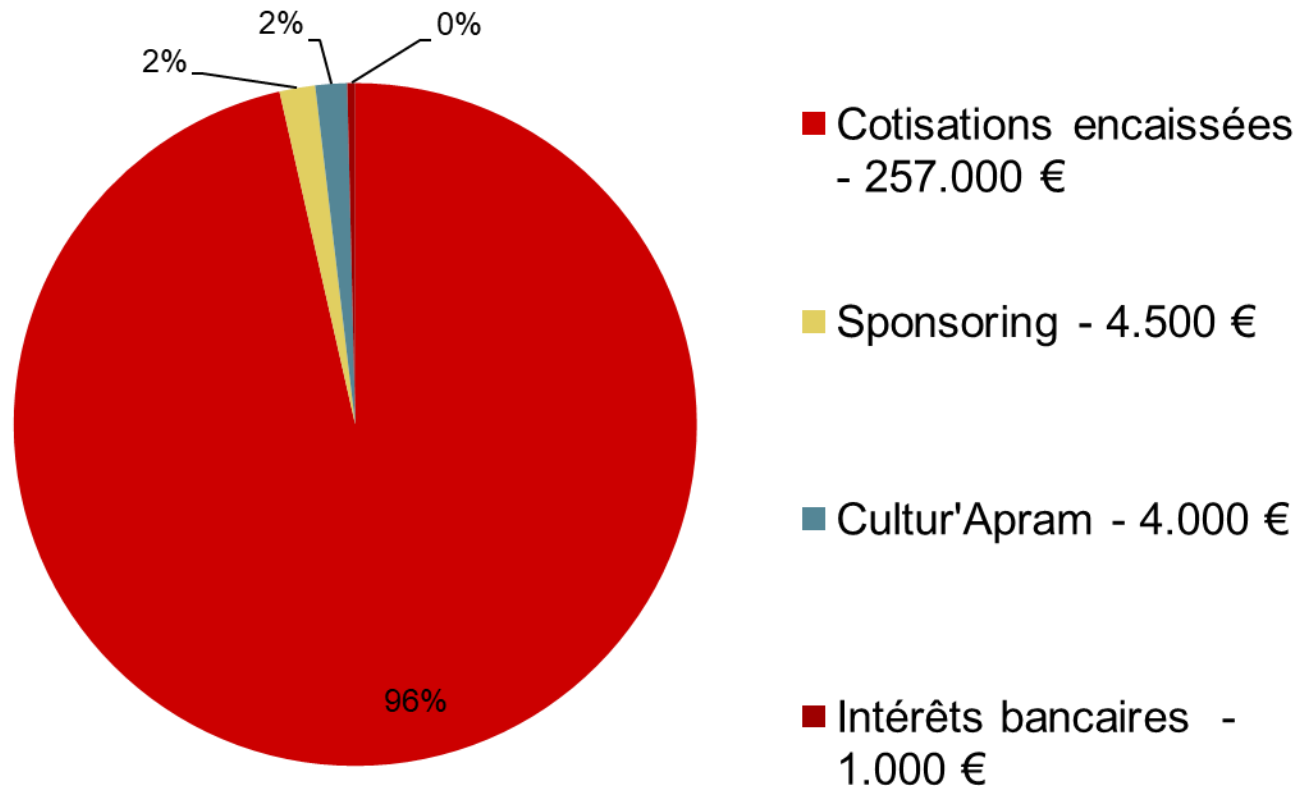
- L'acompte payé en 2019 (6.949,35 €) pour le Petit Déjeuner a été remboursé en totalité en 2020

### Divers (dépenses exceptionnelles)

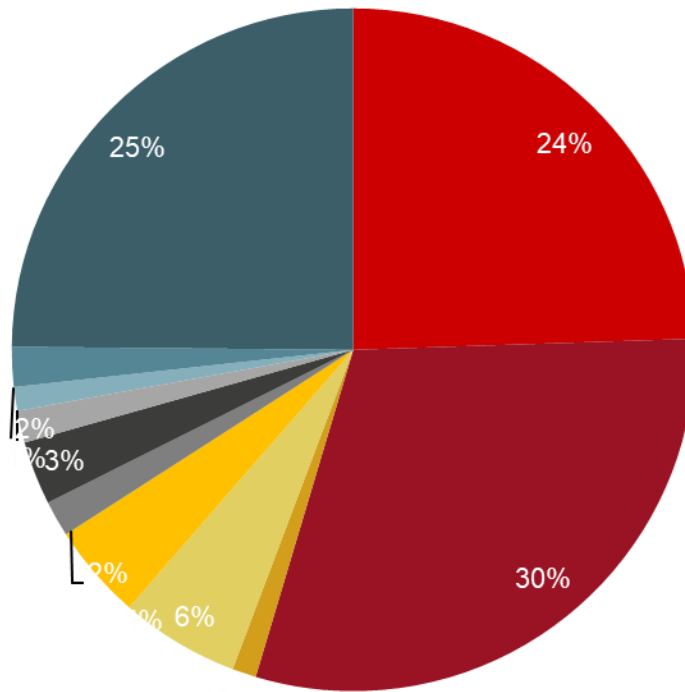
- Don à la Fondation de France pour la COVID-19 de 2.000 €
- Renouvellement de la marque de UE APRAM de 1.640 €

# Budget 2021

## Recettes prévisionnelles 2021 : 266.500 €



# Dépenses de fonctionnement prévisionnelles 2021 : 265.500 € (257K€ en 2020 et 229K€ en 2019)



- Réunions de travail - (acomptes reportés en 2021, pas de location A&M en janvier et juin) - 65.000 €
- Assistante (salaire plein temps, charges, assurance, téléphone notes de frais) - 80.000 €
- Site Internet - 3.000 €
- INTA (2022 Singapour) - 15.000 €
- Communication (Community Manager abonnement conférences zoom) - 12.000 €
- Prix APRAM - 4.500 €
- Divers (archivage; KPMG; frais bancaires; autres) - 8.000 €
- Voyages et déplacements - 4.000 €
- Restaurants et Plateaux repas - 3.000 €
- Cultur'APRAM - 5.000 €
- Dépenses exceptionnelles (Lobbying J.M Cavada et APRAM du futur) - 66.000 €



aPram

association des praticiens  
du droit des marques et des modèles

**Merci de votre  
attention**